

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7382625501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7382625501>

Cette annonce a été mise en ligne le **31 octobre 2024** sur **Anjou Agricole Web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



-----  
*Etude de Maître Nicolas MELON, Notaire associé à  
ANGERS (Maine-et Loire), 1 rue Desjardins*

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Nicolas MELON , Notaire associé, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas MELON, Notaire à Angers», titulaire d'un office notarial dont le siège social est à ANGERS (Maine et Loire), 1 rue Desjardins , le 30 octobre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

La dénomination sociale est : TCHOUPITAS MOUNTAIN.  
Le siège social est fixé à : ANGERS (49100), 52 rue d'Antioche.

La société est constituée pour une durée de 99 années  
Le capital social est fixé à la somme de : TROIS CENTS

EUROS (300,00 EUR).

Les apports sont de 300 euros.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérantes sont Madame Isabelle SIMON, demeurant à ANGERS (49100), 52 rue D'Antioche, Madame Charlotte SIMON demeurant à ANGERS (49100), 18 rue du Vollier, Madame Anne-Flore SIMON demeurant à PARIS (75018), 134 rue Lamarck, Caserne des Pompiers.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ANGERS.

Pour avis

Le notaire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**David SHAPIRO**  
Représentant permanent de Médialex